

GRILLE D'ANALYSE DES PROGRAMMES DU FEÉ

TABLE DES MATIÈRES

1	MISE EN CONTEXTE.....	3
2	DÉTAILS RELATIFS À LA GRILLE D'ANALYSE.....	4
2.1	DONNÉES UTILISÉES AUX FINS DE L'ANALYSE.....	4
2.2	ÉCHELLE D'ANALYSE.....	4
3	DÉTAILS DES CRITÈRES RETENUS ET RÉSULTATS DE LA GRILLE	
	D'ANALYSE.....	5
3.1	CRITÈRE DE RENTABILITÉ.....	5
3.1.1	<i>Indicateur sur le TCTR.....</i>	<i>5</i>
3.1.2	<i>Indicateur sur le coût par mètre cube de gaz naturel sur la durée de vie de la mesure.....</i>	<i>6</i>
3.2	CRITÈRE SUR LE POTENTIEL DE CROISSANCE.....	8
3.2.1	<i>Participation aux programmes.....</i>	<i>9</i>
3.2.2	<i>Potentiel technico-économique des programmes.....</i>	<i>10</i>
3.3	CRITÈRE SUR LE POTENTIEL D'INTÉGRATION.....	12
3.3.1	<i>Coût d'exploitation.....</i>	<i>13</i>
3.3.2	<i>Ressources humaines nécessaires au traitement d'un dossier.....</i>	<i>16</i>
3.4	CRITÈRE SUR LE POTENTIEL DE FUSION.....	17
4	RÉSULTATS DE LA GRILLE D'ANALYSE.....	21

1

1 **1 MISE EN CONTEXTE**

- 2 Tel que précisé à la section 3 de la pièce Gaz Métro-1, Document 1, ce document présente le
3 détail de la grille d'analyse développée par Société en commandite Gaz Métro (ci-après
4 « Gaz Métro ») ainsi que les résultats obtenus pour chacun des programmes.

1 **2 DÉTAILS RELATIFS À LA GRILLE D'ANALYSE**

2 **2.1 DONNÉES UTILISÉES AUX FINS DE L'ANALYSE**

3 Dans la mesure du possible, Gaz Métro a privilégié l'utilisation de données réelles aux données
4 prévisionnelles du Fonds en efficacité énergétique (ci-après « FEÉ ») aux fins de cette analyse
5 dans le but d'obtenir le portrait le plus exact possible de la situation.

6 Ainsi, les données utilisées sont tirées des rapports annuels 2008-2009 à 2010-2011 du FEÉ.
7 Gaz Métro a privilégié l'utilisation de la moyenne des trois dernières années comme intrant aux
8 calculs des indicateurs. Toutefois, en 2010-2011, certains programmes du FEÉ ont été ajoutés
9 et ne permettent pas d'avoir un historique complet. Gaz Métro a décidé d'utiliser uniquement les
10 données réelles de l'année 2010-2011 pour ces cas. Il s'agit des programmes *PS 151*
11 *Chauffage solaire (marché sociocommunautaire)* et *PFR 160 Récupérateurs de chaleur des*
12 *eaux de drainage pour les ménages à faible revenu (MFR).*

13 **2.2 ÉCHELLE D'ANALYSE**

14 Gaz Métro a choisi une échelle d'analyse à cinq niveaux, allant de 0 à 8 (0, 2, 4, 6, 8), 8 étant la
15 meilleure note allouée. L'échelle a cependant été simplifiée à trois niveaux (0, 4, 8) pour le
16 critère « potentiel de fusion » considérant la nature plus qualitative du critère.

1 **3 DÉTAILS DES CRITÈRES RETENUS ET RÉSULTATS DE LA GRILLE D'ANALYSE**

2 **3.1 CRITÈRE DE RENTABILITÉ**

3 Aux fins du critère de rentabilité, Gaz Métro a utilisé les résultats des indicateurs suivants :

- 4 • TCTR : résultats du test du coût total en ressource ; et
- 5 • \$/m³ sur la durée de vie : ratio des investissements réels pour le programme sur les
- 6 économies générées sur la durée de vie de la mesure.

7 Une pondération de 50 % est attribuée à ce critère.

8 **3.1.1 INDICATEUR SUR LE TCTR**

9 Pour calculer cet indicateur, Gaz Métro a utilisé les résultats réels du TCTR des années 2009-
10 2010 et 2010-2011 de chaque programme du FEÉ. Gaz Métro n'a pas pu utiliser les TCTR des
11 programmes pour l'année 2008-2009 puisque cette donnée n'est pas disponible. Il faut aussi
12 noter que pour les programmes *PS 151* et *PFR 160*, Gaz Métro n'a pu utiliser que le TCTR réel
13 de l'année 2010-2011, compte tenu que ces programmes sont nouveaux.

14 **Échelle de l'analyse de la rentabilité du TCTR**

Rentabilité actuelle (TCTR)					
Valeur	8	6	4	2	0
TCTR (\$)	1 000 000 \$ et plus	500 000 \$ à 999 999 \$	100 000 \$ à 499 999 \$	100 000 \$ et moins	Nul ou négatif

15

16 L'échelle a été établie en attribuant une note entre 0 et 8 selon l'importance du résultat du
17 TCTR et pour permettre de discriminer les programmes entre eux, tel qu'illustré ci-dessus. Tous
18 les programmes présentant un résultat du TCTR négatif ont obtenu une note de 0. La borne
19 supérieure a été fixée à un résultat du TCTR de 1 000 000 \$ et plus. Les programmes
20 atteignant cette performance supérieure ont obtenu un pointage de 8 sur 8.

1 **Données sur le TCTR des programmes du FEÉ**

		TCTR			
PROGRAMMES DU FEÉ		Réel 2009-2010	Réel 2010-2011	Moyenne	Note
PS	FR et Sociocommunautaire				
120	Rénovation	26 785 \$	(638 283) \$	(305 749) \$	0
150	Récupérateurs	(64 371) \$	2 771 \$	(30 800) \$	0
151	Solaire		(128 468) \$	(128 468) \$	0
160	Récupérateurs (MFR)		(7 671) \$	(7 671) \$	0
PR	Résidentiels				
330	Fenêtres (UDT)	14 449 \$	(3 142) \$	5 654 \$	2
340	Récupérateurs (UTD)	(69 174) \$	(13 170) \$	(41 172) \$	0
PC	CII				
410	Construction	3 656 453 \$	197 925 \$	1 927 189 \$	8
420	Rénovation	5 811 446 \$	1 896 993 \$	3 854 220 \$	8
440	Solaire	8 666 \$	(378 724) \$	(185 029) \$	0
460	Récupérateur	(27 396) \$	(21 945) \$	(24 671) \$	0

2

3 Selon cet indicateur, les programmes les mieux cotés sont les programmes *PC 410* et *PC 420*
4 avec une note de 8 sur 8.

5 Considérant son importance comme outil d'analyse de la performance des programmes en
6 efficacité énergétique, la pondération retenue pour cet indicateur est de 40 %.

7 **3.1.2 INDICATEUR SUR LE COÛT PAR MÈTRE CUBE DE GAZ NATUREL SUR LA DURÉE DE VIE DE LA**
8 **MESURE**

9 Le coût unitaire par mètre cube de gaz naturel économisé en considérant la durée de vie de la
10 mesure implantée est un autre indicateur pertinent à examiner dans l'analyse de la rentabilité
11 des programmes du FEÉ.

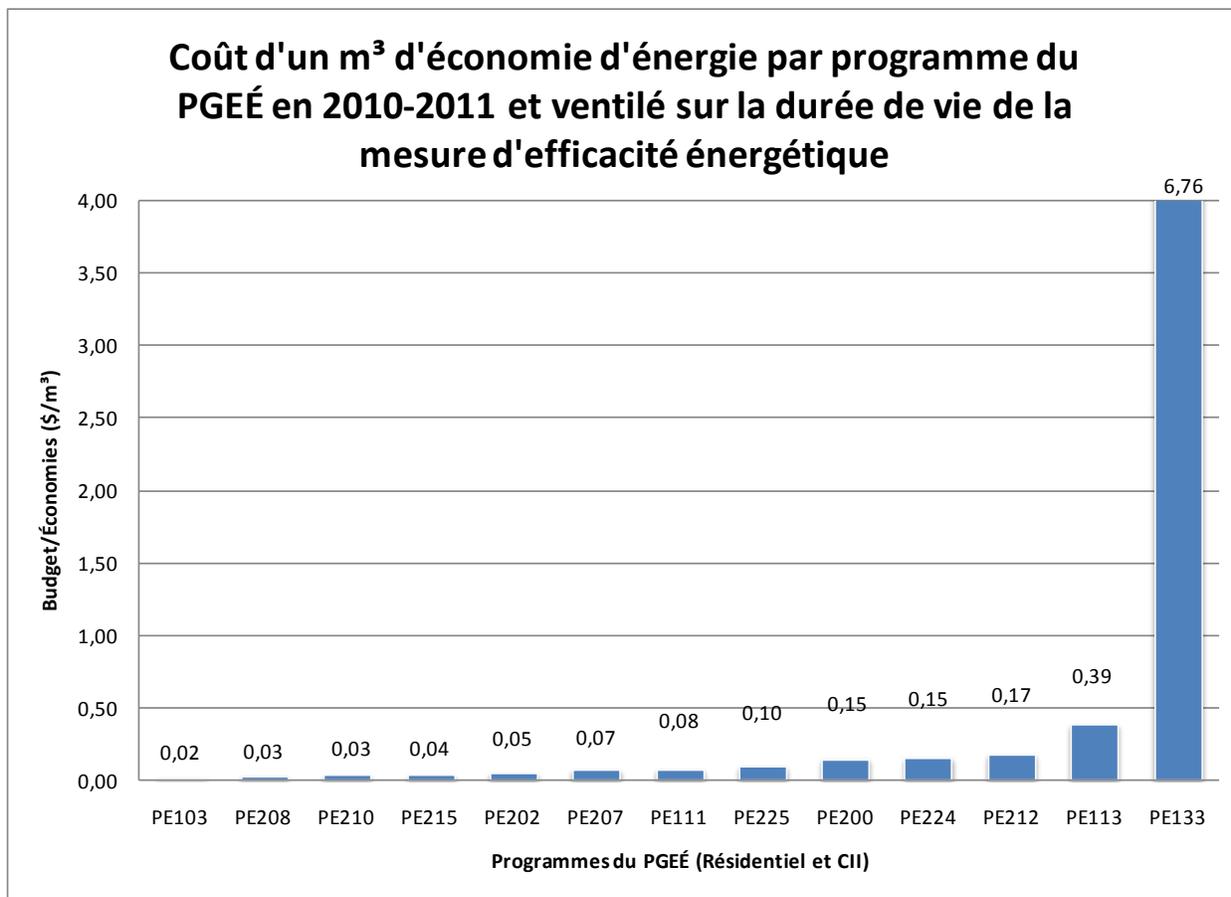
12 Pour obtenir le résultat de cet indicateur, Gaz Métro a utilisé la formule suivante :

$$\text{Coût par mètre cube} = \text{Coût total du programme} \div (\text{Économies réalisées} \times \text{Durée de vie de la mesure})$$

13 Afin de constituer une échelle représentative, Gaz Métro a choisi d'utiliser les résultats des
14 programmes du PGEÉ pour l'année 2010-2011. Le graphique ci-dessous illustre le résultat de
15 cet indicateur appliqué aux programmes du PGEÉ pour les marchés résidentiel, CII et MFR.

1

Résultat du ratio \$/m³ des programmes du PGEÉ



2

3 À partir de cette base comparative, Gaz Métro a choisi de fixer les bornes inférieures et
4 supérieures de cet indicateur à 0,10 \$ et 0,40 \$. Le tableau ci-dessous illustre l'échelle ainsi
5 constituée et l'attribution des pointages.

6 **Échelle de l'analyse de la rentabilité du coût des économies d'énergie**

Coût des économies					
Valeur	8	6	4	2	0
Coût du m ³ sur la durée de vie de la mesure (\$/m ³)	0 à 0,10	0,10 à 0,20	0,20 à 0,30	0,30 à 0,40	0,40 et plus

7

1 Le tableau suivant présente le résultat des ratios par programme ainsi que la note attribuée en
2 fonction de l'échelle.

3 **Coût des économies d'énergie du FEÉ**
4 **ventilé sur la durée de vie des mesures implantées**

Calcul du coût d'un m ³ économisé pour les années 2008 à 2011 et ventilé sur la durée de vie de la mesure d'efficacité énergétique (FEÉ)						
PROGRAMMES DU FEÉ		Coût d'un m ³ 2008-2009 Réel	Coût d'un m ³ 2009-2010 Réel	Coût d'un m ³ 2010-2011 Réel	Moyenne coût 2009-2011 Réel	Note
PS	FR et Sociocommunautaire					
120	Rénovation	0,33 \$	0,22 \$	0,15 \$	0,23 \$	4
150	Récupérateurs	0,45 \$	0,48 \$	0,18 \$	0,37 \$	2
151	Solaire			0,40 \$	0,40 \$	2
160	Récupérateurs (MFR)			0,12 \$	0,12 \$	6
PR	Résidentiels					
330	Fenêtres (UDT)	0,24 \$	0,18 \$	0,27 \$	0,23 \$	4
340	Récupérateurs (UDT)	1,53 \$	5,45 \$	0,28 \$	2,42 \$	0
PC	CII					
410	Construction	0,04 \$	0,02 \$	0,04 \$	0,04 \$	8
420	Rénovation	0,03 \$	0,02 \$	0,04 \$	0,03 \$	8
440	Solaire	0,04 \$	0,05 \$	0,09 \$	0,06 \$	8
460	Récupérateur	0,54 \$	0,64 \$	- \$	0,59 \$	0

5
6 Les programmes présentant les coûts les plus faibles ont obtenu les notes les plus élevées
7 selon l'échelle préétablie.

8 La pondération retenue pour cet indicateur est de 10 %.

9 **3.2 CRITÈRE SUR LE POTENTIEL DE CROISSANCE**

10 Ce critère vise à examiner le potentiel de croissance des programmes. Gaz Métro est
11 soucieuse d'intégrer à son PGEÉ des programmes porteurs pour ses clients qui présentent déjà
12 une bonne participation ou un potentiel de croissance intéressant.

13 Pour évaluer le critère « Potentiel de croissance », Gaz Métro a retenu deux indicateurs :

- 14 • Participation aux programmes : nombre de participants par programme (pondération
15 de 15 %) ; et
- 16 • Potentiel technico-économique (PTE) : nombre de mètres cubes de gaz naturel
17 d'économies résiduelles pour chacun des programmes selon la dernière étude des
18 potentiels technico-économiques (2007), en y soustrayant les économies réalisées
19 entre 2007 et 2011 (pondération de 15 %).

1 Gaz Métro attribue une pondération de 30 % aux résultats de ce critère.

2 Avec ce critère, Gaz Métro peut déterminer quels sont les programmes à plus forte participation
3 et identifier quels programmes présentent le meilleur potentiel d'économies. Un programme
4 avec une forte participation et un PTE résiduel élevé devrait avoir un meilleur pointage qu'un
5 programme où la participation est faible et le PTE limité. Cet examen peut également permettre
6 de déceler que certains programmes à fort potentiel ont peut-être une participation qui mériterait
7 d'être stimulée par des actions spécifiques afin d'en maximiser les retombées.

8 **3.2.1 PARTICIPATION AUX PROGRAMMES**

9 L'indicateur de participation aux programmes est déterminé à partir de la moyenne des
10 participants réels. Pour les programmes n'ayant pas de participants réels, la moyenne des
11 données prévisionnelles a été utilisée.

12 Pour mieux discriminer les programmes entre eux en tenant compte des marchés couverts par
13 les programmes, Gaz Métro a créé deux échelles différentes.

14 Pour la première échelle, Gaz Métro a regroupé les programmes résidentiels et le programme
15 MFR alors que la seconde échelle regroupe les programmes du marché sociocommunautaire et
16 ceux du marché CII. Ces regroupements ont été rendus nécessaires afin d'éviter de comparer
17 la participation aux programmes dans des marchés trop différents.

18 **Échelle de l'analyse pour les programmes résidentiels et MFR**

Participation aux programmes résidentiels et MFR du FEÉ					
Valeurs	8	6	4	2	0
Nombre de participants	40 et plus	30 à 40	20 à 30	10 à 20	10 et moins

19

20 **Échelle de l'analyse pour les programmes sociocommunautaires et CII**

participation aux programmes sociocommunautaires et CII du FEÉ					
Valeurs	8	6	4	2	0
Nombre de participants	20 et plus	15 à 20	10 à 15	5 à 10	5 et moins

21

1 **Indicateur de participation aux programmes du FEÉ**

		Participation				
PROGRAMMES DU FEÉ		2008-2009	2009-2010	2010-2011	Moyenne	Note
		Réel	Réel	Réel		
PS	FR et Sociocommunautaire					
120	Rénovation	11	66	56	44,3	8
150	Récupérateurs	1	1	1	1,0	0
151	Solaire			1	1,0	0
160	Récupérateurs (MFR)			4	4,0	0
PR	Résidentiels					
330	Fenêtres (UDT)	155	214	129	166,0	8
340	Récupérateurs (UDT)	0	4	11	5,0	0
PC	CII					
410	Construction	5	6	5	5,3	2
420	Rénovation	77	95	93	88,3	8
440	Solaire	18	12	28	19,3	6
460	Récupérateur	1	1	0	0,7	0

2

3 **3.2.2 POTENTIEL TECHNICO-ÉCONOMIQUE DES PROGRAMMES**

4 Un autre indicateur pertinent à examiner dans le critère sur le potentiel de croissance est celui
5 du PTE. Par définition, un PTE vise à estimer quelles sont :

6 « Les résultats de l'évaluation offrent une estimation des économies potentiellement réalisables
7 sur la base des technologies et des mesures d'efficacité énergétique actuellement disponibles
8 sur le marché, mais en tenant compte d'un coût de mesures pour un marché mature lorsque
9 celles-ci n'en sont qu'à un stade émergeant de commercialisation. Les mesures qui n'en sont
10 qu'à un stade de recherche et développement ou de démonstration sans offrir une possibilité de
11 commercialisation significative sur un horizon de cinq ans ne sont pas incluses dans
12 l'évaluation. »¹

13 Aux fins de cet indicateur, Gaz Métro a utilisé l'étude des PTE pour les marchés résidentiel et
14 CII réalisée en 2007.

15 Pour déterminer le potentiel résiduel de chaque programme, Gaz Métro a déduit les économies
16 réalisées entre 2007 et 2011 du PTE de 2007, en effectuant le calcul suivant :

$$\begin{aligned}
 &PTE \text{ résiduel} = \\
 &PTE \text{ identifié en 2007 pour cette technologie/application} \\
 &- \text{Économies d'énergies réelles des programmes du FEÉ de (2007 à 2011)}
 \end{aligned}$$

¹ R-3596-2006, B-22, SCGM-10, Document 3, p. 3

Société en commandite Gaz Métro

Intégration des programmes du FEÉ au PGEÉ à la suite de la décision D-2010-116,

R-3790-2012

1 À partir des résultats obtenus, il a été possible d'établir une échelle permettant de discriminer
2 les programmes entre eux.

3 **Échelle de l'analyse des PTE pour les programmes du FEÉ**

Potentiel d'économies d'énergie restantes en millions de m ³					
Valeurs	8	6	4	2	0
PTE résiduel	5 et plus	3,5 à 5	2 à 3,5	0,5 à 2	0,5 et moins

4

5 Le tableau suivant permet d'illustrer les données et les résultats de cet indicateur.

6 **Indice de potentiel technico-économique des programmes du FEÉ**

Évaluation des programmes comparativement au PTE					
PROGRAMMES DU FEÉ		Économies identifiées dans le PTE 2007 (Mm ³)	Économies réelles des programmes du FEÉ (2007 à 2011) (Mm ³)	PTE restant (Mm ³)	Note
PS	FR et Sociocommunaire				
PS 120	Rénovation	2,842	0,099	2,743	4
PS 150	Récupérateurs	1,896	0,028	1,867	2
PS 151	Solaire	n/a	0,003	n/a	2
PFR 160	Récupérateurs (MFR)	n/a	0,001	n/a	0
PR	Résidentiels				
PR 330	Fenêtres (UDT)	1,088	0,169	0,919	2
PR 340	Récupérateurs (UTD)	0,105	0,006	0,099	0
PC	CII				
PC 410	Construction	n/a	1,618	n/a	8
PC 420	Rénovation	37,341	4,708	32,633	8
PC 440	Solaire	4,954	1,720	3,234	4
PC 460	Récupérateur	1,639	0,018	1,621	2

7

8 Le PTE résiduel pour certains programmes n'a pas pu être calculé considérant que ces
9 potentiels n'avaient pas été identifiés en 2007 ou que les programmes n'ont pas encore généré
10 d'économies d'énergie. Il s'agit des programmes *PS 151 Solaire (marché sociocommunaire)*,
11 *PFR 160 Récupérateur de chaleur des eaux de drainage (marché MFR)* et *PC 410 Nouvelle*
12 *construction (marché affaires)*. Gaz Métro a émis les hypothèses suivantes afin d'attribuer la
13 note :

- 1 • *PS 151 Solaire (marché sociocommunautaire)* : Gaz Métro fait l'hypothèse que le
2 potentiel dans ce marché est possiblement encore important, mais de moindre
3 importance que celui du programme *PC 440 Solaire (marché CII)* qui a obtenu une note
4 de 4. Gaz Métro propose donc de lui attribuer une note de 2 ;
- 5 • *PFR 160 Récupérateur de chaleur des eaux de drainage (marché MFR)* : Gaz Métro
6 considère qu'il y a une similitude entre ce programme et celui du marché résidentiel
7 *PR 340 Récupérateur de chaleur des eaux de drainage (marché résidentiel)*. La
8 distinction qui existe entre ces deux programmes ne provient que de la catégorisation du
9 client. Gaz Métro juge que le marché ainsi que la technologie du programme *PFR 160*
10 étant la même que celle du programme *PR 340*, c'est pourquoi elle lui attribuerait la
11 même note, soit 0 ;
- 12 • *PC 410 Nouvelle construction (marché affaires)* : permet de considérer un vaste
13 ensemble de mesures d'économies d'énergie permettant à un nouveau bâtiment
14 d'atteindre un niveau plus efficace comparativement au *Code modèle national de*
15 *l'énergie pour les bâtiments (CMNÉB)*. Malgré que le PTE spécifique pour les nouvelles
16 constructions n'ait pas été quantifié en 2007, Gaz Métro suppose que les nouvelles
17 technologies préconisées et applicables dans un nouveau bâtiment présentent un
18 potentiel élevé d'économies d'énergie. La note maximale de 8 a été attribuée à ce
19 programme.

20 **3.3 CRITÈRE SUR LE POTENTIEL D'INTÉGRATION**

21 Le critère de « Potentiel d'intégration » se décline en deux indicateurs de la manière suivante :

- 22 • Coût d'exploitation : ratio des dépenses d'exploitation sur les coûts totaux du
23 programme (pondération de 7,5 %) ; et
- 24 • Ressources nécessaires au traitement des dossiers : indice résultant d'une
25 pondération du nombre d'heures nécessaires au traitement d'un dossier par un
26 conseiller et par un commis administratif (pondération de 7,5 %).

27 Gaz Métro attribue une pondération de 15 % aux résultats de ce critère.

1 **3.3.1 COÛT D'EXPLOITATION**

2 Cet indicateur vise à évaluer la part des coûts des programmes qui n'est pas redistribuée
3 directement aux clients de Gaz Métro sous forme d'aide financière. Par exemple, si seulement
4 une faible part des coûts du programme était remise aux clients sous forme d'aide financière
5 considérant des coûts d'exploitation élevés, il pourrait être pertinent de remettre en question le
6 fonctionnement de ce programme.

7 Il s'agit d'un indicateur qui permet également d'évaluer si certains programmes ne mériteraient
8 pas une analyse de processus plus approfondie afin de déterminer si certains coûts
9 administratifs ne pouvaient pas être réduits ou encore optimisés.

10 Aux fins de cet indicateur, Gaz Métro a choisi une échelle qui favorise un plus faible ratio des
11 coûts d'exploitation par rapport aux coûts globaux du programme. L'échelle choisie fait en sorte
12 que les programmes ayant un coût d'exploitation supérieur à 50 % de leur coût global
13 obtiennent un pointage nul. Gaz Métro a utilisé son expérience liée à l'exploitation des
14 programmes du PGEÉ pour fixer la borne supérieure de l'échelle à moins de 20 % du budget
15 global.

16 **Échelle de l'analyse de la valeur des coûts d'exploitation**
17 **comparativement aux coûts totaux du programme**

Valeur du budget d'exploitation sur le budget global du programme					
Valeurs	8	6	4	2	0
Budget d'exploitation	20 % et moins	20 % à 30 %	30 % à 40 %	40 % à 50 %	50 % et plus

18

19 Afin de calculer cet indicateur, Gaz Métro a examiné les coûts réels de chaque programme du
20 FEÉ et a isolé les aides financières. Ainsi, la formule ayant servi à calculer cet indicateur est la
21 suivante :

$$\text{Pourcentage du budget d'exploitation sur le budget global} = \frac{\text{Budget d'exploitation}}{\text{Coûts totaux du programme}}$$

- 1 Le tableau suivant présente les résultats de cet indicateur. Il faut noter que pour deux
- 2 programmes du FEÉ (*PS 151* et *PFR 160*), Gaz Métro a utilisé les données réelles de l'année
- 3 2010-2011 uniquement pour quantifier cet indicateur.

Ratio du budget d'exploitation sur le budget global pour chaque programme du FEÉ

Ratio du budget d'exploitation sur le budget total						
PROGRAMMES DU FEÉ		% budget exploitation / budget total 2008-2009 Réel	% budget exploitation / budget total 2009-2010 Réel	% budget exploitation / budget total 2010-2011 Réel	Moyenne	Note
PS	FR et Sociocommunautaire					
120	Rénovation	73%	61%	44%	59,6%	0
150	Récupérateurs	67%	79%	65%	70,4%	0
151	Solaire			50%	49,8%	2
160	Récupérateurs (MFR)			82%	81,7%	0
PR	Résidentiels					
330	Fenêtres (UDT)	56%	47%	41%	48,0%	2
340	Récupérateurs (UTD)	97%	99%	78%	91,1%	0
PC	CII					
410	Construction	24%	10%	12%	15,4%	8
420	Rénovation	18%	16%	24%	19,6%	8
440	Solaire	16%	35%	10%	20,4%	6
460	Récupérateur	96%	95%	100%	97,0%	0

1 **3.3.2 RESSOURCES HUMAINES NÉCESSAIRES AU TRAITEMENT D'UN DOSSIER**

2 Gaz Métro considère qu'il est également important d'examiner l'ampleur des ressources
3 humaines impliquées dans le traitement administratif de chaque programme.

4 Avec l'aide des visios illustrant les processus administratifs de chaque programme², il a été
5 possible de déterminer le temps requis pour le traitement d'un dossier et de distinguer le temps
6 du conseiller-gestionnaire du programme et le temps du commis administratif.

7 Afin de pondérer la valeur du temps de traitement d'un dossier basé sur l'écart salarial général
8 entre ces deux catégories de poste, Gaz Métro a attribué une pondération de 1 pour le commis
9 administratif et de 1,5 pour le gestionnaire du programme.

10 Le calcul de cet indice s'effectue de la manière suivante pour chaque programme du FEÉ.

Indice du temps de travail pondéré =

*Temps de travail nécessaire par le **commis administratif** * 1*

*+ Temps de travail nécessaire par le conseiller **gestionnaire de programme** * 1,5*

11 Afin d'attribuer une note, Gaz Métro a construit une échelle qui permet de discriminer les
12 programmes entre eux en considérant l'indice de temps de travail pondéré. Ainsi, les
13 programmes présentant le plus faible temps de traitement seront ceux qui obtiendront le plus de
14 points.

15 **Échelle de l'analyse du temps de travail requis pour une demande d'aide financière**

Valeur des ressources humaines dans les traitements des programmes					
Valeurs	8	6	4	2	0
Temps de travail/dossier	0 à 1 h	1 h à 2,5 h	2,5 h à 4 h	4 h à 7 h	7 h et plus

16

17 Le tableau suivant présente les résultats détaillés pour chaque programme.

² Tel que détaillé à la section 2.2.3 de la pièce Gaz Métro-1, Document 1

Société en commandite Gaz Métro

Intégration des programmes du FEÉ au PGEÉ à la suite de la décision D-2010-116,

R-3790-2012

1 **Indice du temps de travail pondéré**

Temps requis en ressources humaines				Valeur du temps de travail		Indice du temps de travail pondéré	Note
Programmes du FEÉ		Temps de travail nécessaire pour un dossier	Temps de travail nécessaire pour un dossier	Gestionnaire	Commis		
		Gestionnaire	Commis	équivalent à 1,5 unité	équivalent à 1 unité		
PS	FR et Sociocommunautaire						
120	Rénovation	3 heures	1 heure, 40 minutes	4,50	1,66	6,16	2
150	Récupérateurs	2 heures	45 minutes	3,00	0,75	3,75	4
151	Solaire	4 heures, 40 minutes	1 heure, 35 minutes	6,99	1,58	8,57	0
160	Récupérateurs (MFR)	1 heure	45 minutes	1,50	0,75	2,25	6
PR	Résidentiels						
330	Fenêtres (UDT)	13 minutes	47 minutes	0,32	0,78	1,10	6
340	Récupérateurs (UTD)	10 minutes	20 minutes	0,25	0,33	0,58	8
PC	CII						
410	Construction	7 heures, 30 minutes	0	11,25	0	11,25	0
420	Rénovation	6 heures, 7 minutes	0	9,17	0	9,17	0
440	Solaire	6 heures, 15 minutes	0	9,37	0	9,37	0
460	Récupérateur	6 heures, 15 minutes	0	9,37	0	9,37	0

2

3 Cet indice pourra également être utile pour mesurer les améliorations apportées au traitement
4 administratif des dossiers, soit en réduisant le nombre d'heures totales ou encore en optimisant
5 le travail du commis administratif afin de réduire le temps de travail du conseiller gestionnaire
6 du programme.

7 **3.4 CRITÈRE SUR LE POTENTIEL DE FUSION**

8 Le but de ce critère est d'évaluer si des avantages pour Gaz Métro et ses clients pourraient se
9 dégager lors de l'intégration d'un programme du FEÉ au portefeuille de programmes du PGEÉ.
10 Pour évaluer le potentiel de fusion, Gaz Métro a retenu un seul indicateur et lui attribue une
11 pondération de 5 %.

12 Plus particulièrement, cet indicateur vise à évaluer si certains des programmes du FEÉ
13 pourraient être fusionnés entre eux ou à des programmes actuels du PGEÉ. Il pourrait ainsi se
14 dégager un allègement de la gestion administrative, un processus de traitement administratif
15 plus simple et plus rapide, une uniformisation de la documentation du programme, des actions
16 de communication simplifiées ou une promotion plus facile du programme, par exemple.

17 Compte tenu de la nature même de cet indicateur, Gaz Métro a établi une échelle qualitative
18 d'analyse relativement simple, telle qu'illustrée ci-dessous.

Échelle de l'analyse de l'avantage de fusionner les programmes du FEÉ

Avantage de la fusion de programmes			
Valeurs	8	4	0
Avantage à la fusion	Oui	Enjeu	Non

Si des avantages sont décelés, la note maximale est attribuée. Si aucun avantage apparent n'est identifié, la note de 0 est attribuée. Si certains avantages sont perçus, mais que la fusion peut être compromise par différents enjeux, la note de 4 est attribuée.

Indice d'avantage pour Gaz Métro ou ses clients

Avantage à fusionner les programmes du FEÉ dans le PGEÉ			
PROGRAMMES DU FEÉ		Avantage à la fusion ?	Note
PS	FR et Sociocommunautaire		
120	Rénovation	Oui	8
150	Récupérateurs	Oui	8
151	Solaire	Oui	8
160	Récupérateurs (MFR)	Non	0
PR	Résidentiels		
330	Fenêtres (UDT)	Non	0
340	Récupérateurs (UTD)	Non	0
PC	CII		
410	Construction	Non	0
420	Rénovation	Enjeux	4
440	Solaire	Enjeux	4
460	Récupérateur	Oui	8

L'examen du tableau ci-dessus permet de constater que certains programmes présentent des avantages intéressants de fusion alors que d'autres présentent certains enjeux. Gaz Métro qualifie d'enjeu de fusion toutes les situations qui seraient perçues par le client comme étant incohérentes. Par exemple, le fait d'avoir deux aides financières différentes dans un même programme est certainement un enjeu pour Gaz Métro. Gaz Métro propose d'expliquer de manière détaillée les programmes présentant des avantages à la fusion et ceux présentant des enjeux.

Les programmes visant le marché sociocommunautaire présentent des avantages à être fusionnés aux programmes similaires du marché CII. En effet, les technologies promues dans

1 les programmes du marché sociocommunautaire et CII sont les mêmes. La discrimination ne se
2 fait pas à l'égard des technologies mais bien à l'égard de la caractérisation des occupants.

3 Sans nécessairement uniformiser les aides financières attribuables à chaque marché,
4 Gaz Métro croit qu'une fusion de ces programmes permettrait de maximiser les efforts
5 marketing et de générer plus de participants. Pour contourner l'enjeu relatif à des aides
6 financières différentes, Gaz Métro propose une approche par bonification des aides financières
7 qui est présentée plus en détail à la section 5 de la pièce de Gaz Métro-1, Document 1.

8 Tel que décrit à la pièce Gaz Métro-1, Document 1, Gaz Métro voit un avantage à fusionner le
9 programme *PC 460 Système de récupération de la chaleur des eaux de drainage (RCED)* au
10 programme *PE208 Encouragement à l'implantation (marché CII)*. Les raisons qui motivent
11 Gaz Métro à intégrer ce programme s'expliquent par :

- 12 • le fait que le RCED vise la récupération de chaleur. Cette mesure de récupération de
13 chaleur peut se comparer à plusieurs autres mesures similaires de récupération de
14 chaleur déjà admissibles au programme d'encouragement à l'implantation pour le
15 marché CII ;
- 16 • le fait que les clients du marché grandes entreprises ont déjà accès à l'aide financière
17 du programme d'encouragement à l'implantation pour le RCED, il apparaît donc non
18 nécessaire de maintenir un programme distinct dans le marché affaires ;
- 19 • un souci d'équité au niveau de l'aide financière versée pour l'ensemble des
20 technologies visant la récupération de chaleur. Il est en effet difficile de justifier des
21 aides financières de 3 \$/m³ économisé pour le programme de RCED CII alors que les
22 autres mesures de récupération de chaleur de ce marché ont accès à des aides
23 financières de 0,25 \$/m³ économisé ; et
- 24 • le fait que le processus du programme de RCED CII est très similaire à celui du
25 programme d'encouragement à l'implantation du PGEÉ.

26 En ce qui concerne certains autres programmes, tels que *PC 420 Rénovation (marché affaires)*,
27 et *PC 440 Solaire (marché affaires)*, Gaz Métro constate qu'il y a dans les processus
28 administratifs de ces programmes certaines similitudes avec son programme *PE208*

1 *Encouragement à l'implantation (marché CII)*, tel que la nécessité au préalable d'avoir recours à
2 un ingénieur. Cependant, outre les similitudes administratives, Gaz Métro constate que les
3 mesures d'économies d'énergie visées par les programmes *PC 420 Rénovation (marché*
4 *affaires)* et *PC 440 Solaire (marché affaires)* sont fondamentalement différentes de celles du
5 programme *PE208 Encouragement à l'implantation (marché CII)* et c'est pourquoi, Gaz Métro
6 considère qu'une fusion éventuelle pourrait présenter un enjeu.

7 Finalement, certains programmes ne présentent pas d'avantage à la fusion puisque dans leurs
8 marchés, la situation ne s'y prête tout simplement pas.

1 4 RÉSULTATS DE LA GRILLE D'ANALYSE

2 Les résultats de la grille d'analyse sont détaillés à la section 3.3 de la pièce de Gaz Métro-1, Document 1.

Grille d'analyse des programmes d'efficacité énergétique du FEÉ													
Critères	Facteurs	Indicateurs	Pondération	Notes									
				Sociocommunautaire				Résidentiel		CII			
				Rénovation	RCED	Solaire	RCED (MFR)	Fenêtres	RCED	Construction	Rénovation	Solaire	RCED
1. Rentabilité 50 %	1.1 Rentabilité actuelle	TCTR réel 2009-2010 à 201-2011	40,0%	0	0	0	0	2	0	8	8	0	0
	1.2 Coût des économies	\$/m ³ d'économies d'énergie (sur la durée de vie de la mesure)	10,0%	4	2	2	6	4	0	8	8	8	0
2. Potentiel d'intégration 15 %	2.1 Proportion non redistribuée du budget total	Budget d'exploitation (budget moins les subventions)/budget total	7,5%	0	0	2	0	2	0	8	8	6	0
	2.2 Temps requis RH	Estimation des temps de traitement des demandes par programme	7,5%	2	4	0	6	6	8	0	0	0	0
3. Potentiel de croissance 30 %	3.1 Participation réelle des programmes	Nombre de participants réel par programme	15,0%	8	0	0	0	8	0	2	8	6	0
	3.2 Potentiel d'économies résiduel	PTE et économies réelles 2006-2007 à 2009-2010	15,0%	4	2	2	0	2	0	8	8	4	2
4. Potentiel de fusion 5 %	4.1 Avantage pour Gaz Métro à intégrer ou fusionner le programme à même les autres programmes du PGEÉ	Procédés de gestion des programmes	5,0%	8	8	8	0	0	0	0	4	4	8
Note globale pondérée du programme (/8)			100%	2,75	1,20	1,05	1,05	3,30	0,60	6,10	7,20	2,95	0,70